

un bon marinier de France, et qui pour cette raison avait été entretenu par le roi d'Espagne comme pilote général de ses armées de mer." (1) Ce parent se trouvait alors à Blavet, place forte que les Espagnols avaient occupée durant les guerres de la Ligue jusqu'au traité de Vervins, mais qu'ils devaient évacuer sans retard. Le capitaine Provençal avait été chargé par le maréchal de Brissac de conduire dans leur pays les hommes de la garnison de Blavet. (2) Informé de cette mission, Champlain se rendit auprès de son oncle, et lui demanda la permission de l'accompagner. L'occasion était belle pour le fils du pêcheur de Brouage, de reprendre ses habitudes d'autrefois, et de compléter son apprentissage au rude métier de marin. Grande fut sa joie, lorsqu'au commencement d'août de l'année 1598, il put voguer sur l'Atlantique à côté de son protecteur, le commandant du *Saint-Julien*, navire de 500 tonneaux, en route pour l'Espagne.

Le voyage fut traversé de difficultés : une brume épaisse dispersa les vaisseaux, et l'amiral faillit se

---

(1) Voyage aux Indes, p. 2.

(2) Blavet, situé à l'embouchure de la rivière du même nom, était à l'époque de la Ligue, un poste important dont les Espagnols s'emparèrent. Cette forteresse, aujourd'hui Port-Louis, fut alors ruinée, puis rebâtie et fortifiée de nouveau par Louis XIII, qui lui donna son nom. Son port est bon, et les plus grands vaisseaux y arrivent aisément. Lorient, au fond de la baie, fut, après 1666, le principal établissement de la Compagnie des Indes.